



AGRHYMET CCR-AOS

Centre Climatique Régional pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel



**Bulletin Spécial de Prévision Saisonnière des caractéristiques Agro-Hydro-Climatiques
pour les zones Sahéliennes et Soudanienne de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel
PRESASS 2024 - Mise à jour de juillet 2024**

Bulletin Spécial PRESASS – 07/2024

La mise à jour des **PRESASS 2024** a été organisée en ligne, du 24 juin au 5 juillet 2024, par AGRHYMET Centre Climatique Régional pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (AGRHYMET CCR-AOS) du CILSS, en collaboration avec ACMAD, les services nationaux de météorologie et d'hydrologie (SNMH), l'OMM et les Organismes des Grands Bassins fluviaux Ouest-africains.

Des cumuls de pluies globalement excédentaires et normaux sont respectivement attendus sur le Sahel Est et sur le Sahel Centre et Ouest, en juillet-Aout-Septembre 2024 ; Des dates de fin de saison tardives à normales et des séquences sèches longues dans la deuxième moitié de la saison sont attendues sur la bande sahélienne. Des écoulements globalement supérieurs aux moyennes sont attendus dans les principaux bassins fluviaux du Sahel.

I. Etat des océans et perspectives

Au cours du mois de juin 2024, les anomalies positives des températures de surface de la mer (TSM) ont continué à s'affaiblir au centre de l'océan Pacifique équatorial, par rapport au mois précédent (l'indice NINO3.4 est de +0,24 °C). Il en résulte un état ENSO neutre qui persiste dans cette zone océanique. Cependant, les TSM observées sont froides dans la partie Est du pacifique équatorial Est et chaudes

sur les parties Ouest et Centre. Selon les prévisions de début juillet, l'état ENSO-neutre devrait se poursuivre au cours des prochains mois, avec un début de La Niña et qui persistera entre août-octobre 2024. L'indice du dipôle de l'océan Indien (IOD) est actuellement neutre. L'océan Atlantique Nord continue de présenter d'es anomalies de TSM chaudes qui persisteront sur les deux prochains mois. Au même moment, la

situation neutre observée sur le bassin du Golfe de Guinée persistera. Les prévisions indiquent que le réchauffement de l'océan Atlantique Nord se poursuivra au cours des

deux prochains mois, tandis que le dipôle de l'océan Indien devrait rester neutre.

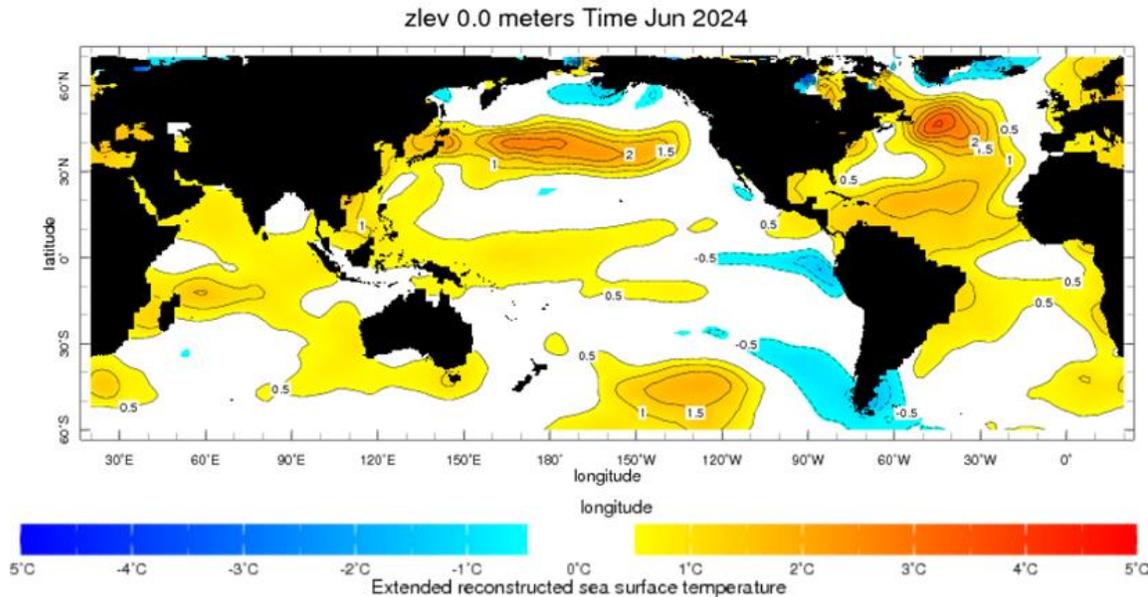


Figure 1 : Anomalies des températures de surface de la mer (TSM) du mois de mars 2024, comparées à la moyenne de période de référence 1991-2020 (Source : NOAA).

II. Prévision saisonnière des caractéristiques agro-hydro-climatiques

La mise à jour des prévisions saisonnières a été faite sur la base d'analyses de la situation actuelle, des évolutions probables des TSM, des modèles statistiques issus des données des SNMH, des connaissances des experts sur les caractéristiques du climat dans la région et des prévisions des grands centres climatiques mondiaux. Les analyses ont permis d'établir les prévisions ci-après, par rapport aux valeurs moyennes de chaque paramètre sur la période de référence 1991-2020.

2.1. Dates de début de la saison agricole et séquences sèches

Au forum d'avril 2024, il a été prévu des dates de début de saison tardives à moyennes dans le Sahel Central, notamment sur le Sud-est du Mali, le Burkina Faso, la moitié Ouest de la bande agricole et pastorale du Niger, le Nord-est de la Côte d'Ivoire, les parties Nord du Ghana, Togo et Bénin et le Nord-ouest du Nigeria. Ces dates devaient être moyennes à tardives dans la partie Est de la bande agricole du Niger, le Nord-est du Nigeria et la zone agricole du Tchad. Le suivi a

révélé que ces situations prévues ont été observées dans la plupart des localités ci-dessus indiquées.

2.2. Cumuls pluviométriques

Sur la période de Juillet-Aout-Septembre, il est prévu que les cumuls des pluies soient équivalents à excédentaires par rapport aux moyennes saisonnières de la période 1991-2020, sur les parties Centre et Ouest des zones sahélienne et soudanienne de l'Afrique de l'Ouest. Ils devraient être excédentaires à moyens sur la partie Est de la bande agricole du Niger, le Sud Tchad et Nord-est Nigeria. Cependant, sur les parties littorales des pays du Golfe de Guinée, c'est des précipitations équivalentes aux moyennes qui sont attendues, avec des fortes tendances aux déficits (figure 2).

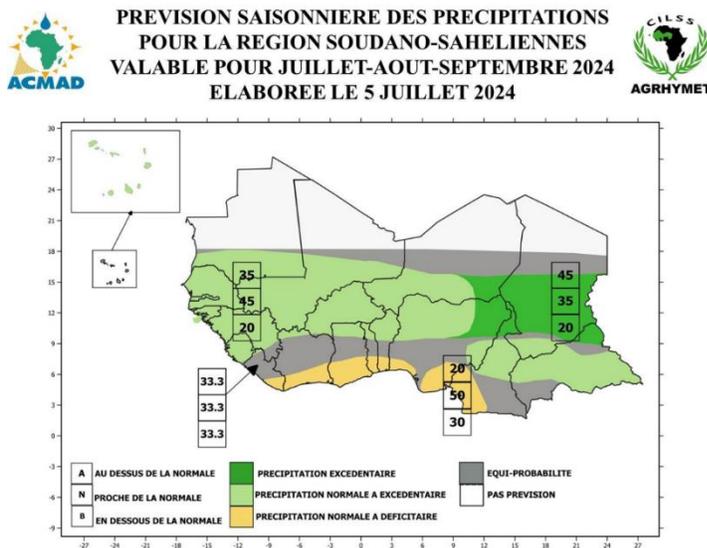


Figure 2 : Prévion des cumuls de précipitations pour la période de Juillet-Aout-Septembre 2024 dans les zones Soudaniennes et Sahéliennes de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

Mise à jour de juillet 2024.

2.3. Ecoulements dans les bassins fluviaux de l'Afrique de l'Ouest du Sahel

Des Des écoulements globalement équivalents à supérieurs à la moyenne de la période de référence 1991-2020 sont prévus dans les bassins fluviaux de l'Afrique de l'Ouest, à l'exception de la Volta Inférieure, du Mono, de la Sassandra, du Niger Inférieur et de la Falémé (Figure 3).

De manière spécifique, des écoulements excédentaires sont attendus dans le bassin de la Gambie, le haut bassin du fleuve Niger (en Guinée, en Côte d'Ivoire et au Mali), le Delta Intérieur du fleuve Niger (au Mali), les portions malienne, nigérienne et nigériane du bassin moyen du fleuve Niger, la Komadoukou Yobé, le haut bassin de la Volta (en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Togo et au Burkina Faso), la Comoé (en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso) et la Bandama (en Côte d'Ivoire). Des écoulements moyens à excédentaires seraient observés dans le bassin du fleuve Sénégal (au Mali, au Sénégal et en Guinée), le

bassin du Chari, le bassin du Logone et le bassin de l'Ouémé (Bénin). Dans le bassin inférieur du fleuve Niger (au Nigéria) intégrant la Bénoué, la Volta inférieure (au Ghana), les bassins du Mono (au Togo et au Bénin), du Sassandra (en Côte d'Ivoire) et de la Falémé (affluent du Sénégal), des écoulements moyens à déficitaires seraient attendus (Figure 3).

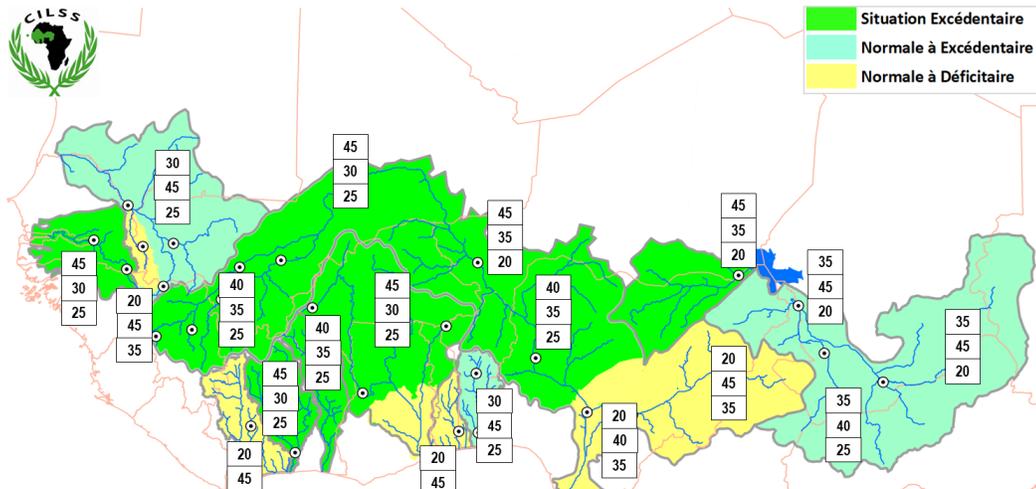


Figure 3 : Prédiction des écoulements de 2024 dans les bassins dans les zones Soudaniennes et Sahéliennes de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Mise à jour de Juillet 2024

2.4. Durées des séquences sèches vers la fin de la saison agricole

Vers la fin de la saison agricole, les prévisions d'avril sont maintenues, avec des perspectives de séquences sèches courtes à moyennes sur la façade Est de l'Atlantique (Extrême Sud-ouest de la Mauritanie, le Sénégal, la Gambie, la Guinée Bissau, la Guinée et le Nord de la Sierra Leone) et longues à moyennes sur le reste des zones sahélienne et soudanienne de l'Afrique de l'Ouest et du Tchad (Figure 4).

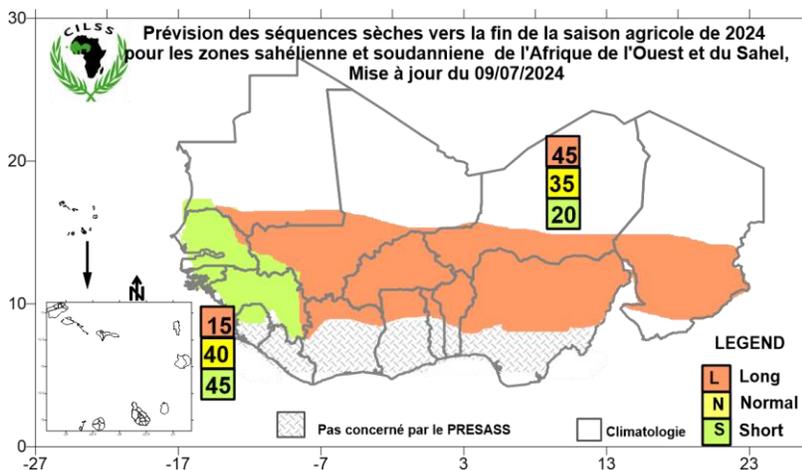


Figure 4 : Prédiction des durées de séquences sèches vers la fin de la saison agricole 2024, dans les zones Soudaniennes et Sahéliennes de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

Mise à jour de Juillet 2024

2.5. Dates de fin de saison agricole

La mise à jour de juillet réitère globalement les prévisions des dates de fin de la saison agricole tardives faites en avril, pour les zones sahélienne et soudanienne de l'Afrique de l'Ouest et du Tchad (Figure 5).

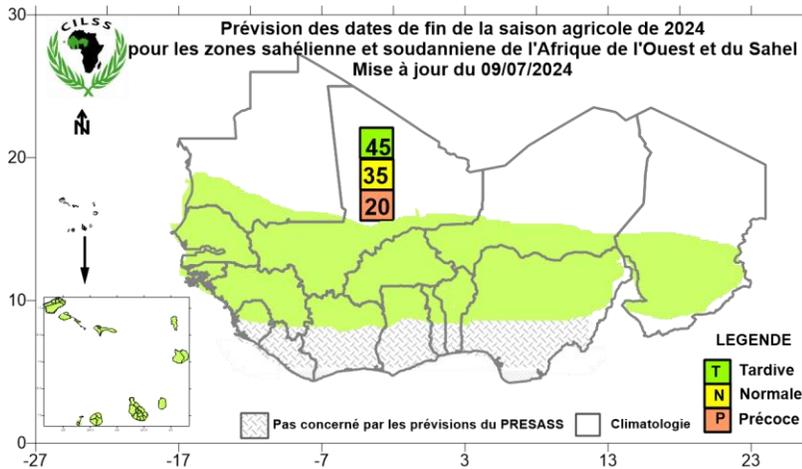


Figure 5 : Prévision des dates de fin de la saison agronomique de 2023 dans les zones Soudanienne et Sahélienne de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

Mise à jour de Juillet 2024

2.6. Implications négatives possibles des prévisions saisonnières 2024

Les prévisions saisonnières 2024, bien que globalement favorables, peuvent avoir des implications négatives en lieu et place de celles positives les plus atténuées. En effet, dans les zones où il est attendu des cumuls pluviométriques excédentaires, des dates de début de saison précoces, des écoulements supérieurs aux moyennes et des séquences sèches courtes, il n'est pas exclu d'observer des situations non commodes pouvant être liées à un excès d'humidité, aux remplissage rapide des zones dépressionnaires, au débordement des cours d'eau, aux remontées des nappes souterraines, à la perturbation des mouvements de transhumance, à l'impraticabilité des routes, aux difficultés d'accès aux centres d'intérêts vital, économique et sanitaire.

Aussi, dans les zones où il est attendu des séquences sèches longues, il faut s'attendre à des déficits hydriques pouvant perturber le développement des cultures et plantes fourragères, les calendriers culturels et les activités de transhumance et exacerber la vulnérabilité des populations.

I. Risques liés aux implications négatives de la saison des pluies

Les risques probables liés aux caractéristiques attendues de la saison des pluies 2024 peuvent varier selon les zones. Le caractère humide de la saison présage des risques importants

d'inondations, de submersion des surfaces cultivées, de destruction des infrastructures (habitations, routes, marchés et écoles, etc.), de pertes des cultures et des fourrages, de noyade, de prolifération des germes de maladies hydriques et diarrhéiques (Choléra, Malaria, Dengue, Diarrhée, etc.), de pullulation de ravageurs des cultures, de pollution des eaux, de limitation des déplacements des personnes et des animaux, d'érosion hydrique des sols, d'éboulement, d'ensablement des cours d'eau, de Pullulation de mauvaises herbes, de pertes post-récolte, de pertes en vies humaines et animales, etc.

La conjugaison de ces risques climatiques probables avec les situations de pauvreté et de vulnérabilité des populations, pourrait entraîner ou exacerber des situations de conflits entre éleveurs et agriculteurs, autour des infrastructures publiques et favoriser le désœuvrement des populations, la mendicité, les tensions sociales et l'insécurité civile (banditisme, terrorisme, etc.).

II. Recommandations

2.1. Par rapport au risque d'inondations

Le caractère globalement pluvieux attendu dans les zones soudanienne et sahélienne de l'Afrique de l'Ouest et du Tchad et les écoulements à tendance globalement excédentaire prévus dans la majorité des bassins fluviaux du Sahel présagent des risques élevés d'inondations pouvant entraîner des pertes de récoltes, de biens matériels et en vies animales et humaines dans les localités exposées. Pour y faire face, il est recommandé de :

- renforcer la communication des mises à jour des prévisions saisonnières afin d'informer, sensibiliser les communautés sur les risques et de renforcer leurs capacités à éviter les désastres, en appuyant les efforts de la presse, des plateformes de réduction des risques de catastrophes, des ONG et des SAP des pays,
- renforcer la veille et les capacités d'intervention des agences en charge du suivi des inondations, de la réduction des risques de catastrophes et des aides humanitaires.
- déconseiller et éviter l'occupation des zones inondables,
- renforcer les digues de protection et assurer la maintenance des infrastructures routières ;

- curer les caniveaux pour faciliter l'évacuation des eaux de pluies ;
- suivre de près les seuils d'alerte dans les sites à haut risque d'inondation et entretenir une forte collaboration entre les services hydrologiques et météorologiques afin de permettre une gestion anticipative des inondations dans les zones exposées ;
- Limiter les grandes transhumances et éviter le déplacement du cheptel la nuit et de donner la garde des animaux à des enfants ;
- maintenir la garde et suivre les prévisions de courtes et moyennes échéances que produisent et diffusent les services météorologiques et hydrologiques des pays.

2.2. Par rapport au risque de maladies

Les zones humides et celles inondées peuvent être favorables au développement des germes de maladies (Cholera, malaria, dengue, bilharziose, etc.). Aussi, les séquences sèches longues à moyennes attendues dans certaines parties du Sahel pourraient occasionner une persistance de hautes températures favorables à la prolifération d'autres germes de maladies épidémiques. A cet effet, il est recommandé de :

- renforcer les capacités des systèmes nationaux de santé et des plateformes nationales de réduction de risques de catastrophes,
- diffuser des informations d'alerte sur les maladies à germes climato-sensibles et sensibiliser les populations, avec la collaboration des services de météorologie, des ressources en eau et de santé,
- assainir les agglomérations et éviter le contact avec les eaux contaminées, à travers des opérations de drainage et de curage des caniveaux ;
- prévenir les maladies, en vaccinant les populations et les animaux ;
- prévenir les épizooties à germes préférant de bonnes conditions humides ;
- renforcer la vigilance contre les maladies et les ravageurs des cultures (chenille légionnaire et autres insectes nuisibles) ;

2.3. Par rapport au risque de sécheresse

Dans les zones où il est prévu des séquences sèches longues pouvant entraîner des déficits hydriques, notamment dans le Sahel, il y a un fort risque que la croissance des cultures et des plantes fourragères soit affectée. Pour y faire face, il est recommandé de :

- diversifier les pratiques agricoles, à travers la promotion de l'irrigation et du maraîchage pour réduire le risque de baisse de production ;
- adopter des techniques culturales de conservation des eaux et des sols ;
- prévenir la prolifération de la chenille mineuse de l'épi du mil,
- assurer une gestion rationnelle des ressources en eau de surface pour satisfaire les différents usages et prévenir les conflits ;
- interagir avec les techniciens des services nationaux et régionaux de Météorologie, d'Hydrologie et d'Agriculture pour avoir des informations spécifiques et des conseils en termes de conduites à tenir.

2.4. Par rapport aux risques de conflits

Dans les zones où il est prévu des séquences sèches longues pouvant entraîner des déficits de production agricole et fourragère, il est recommandé de :

- Renforcer les capacités de production, à tous les niveaux et sur tous les maillons, à travers l'utilisation de stratégies adéquates d'augmentation des rendements et de résilience des différents systèmes agro-sylvo-pastoraux de production ;
- Sensibiliser et créer les conditions pour une gestion inclusive, non discriminatoire et équitable des infrastructures publiques et des ressources productives, environnementales et socio-économiques ;
- Favoriser la création d'emplois, l'entrepreneuriat privé et promouvoir des activités génératrices des revenus, notamment pour les groupes les plus vulnérables, en particulier les jeunes, pour résorber le désœuvrement et assurer un développement harmonieux et durable, à partir du niveau local. Ceci permettra de créer les conditions pour renforcer le rattachement des populations à leur terroir ;

- Créer et développer des infrastructures de base et améliorer les moyens d'existence des communautés.

9

2.5. Pour mieux tirer profit de la saison des pluies

Au regard de la configuration de la saison des pluies 2024 présageant une situation globalement moyenne à humide dans les zones soudanienne et sahélienne de l'Afrique de l'Ouest du Tchad, il est recommandé aux agriculteurs, éleveurs, gestionnaires des ressources en eau, Projets, ONG et aux autorités de:

- valoriser les situations d'écoulements excédentaires, en développant des cultures irriguées notamment dans les plaines inondables;
- mettre en place des dispositifs de collecte et de conservation des eaux de ruissellement pour des usages agricoles et domestiques en saison sèche,
- soutenir le déploiement de techniques climato-intelligentes d'augmentation des rendements des cultures et des fourrages, face aux risques climatiques, notamment ceux liés aux excès d'eau de pluies et à la sécheresse,
- renforcer les dispositifs d'information, d'encadrement et d'assistance agro-hydro-météorologiques des producteurs ;
- faciliter aux producteurs l'accès à des intrants agricoles adaptés à leurs besoins ;
- sécuriser les revenus et alléger les pertes agricoles, à travers la promotion et la souscription à des assurances agricoles indicelles ;

10

Il est recommandé aux utilisateurs des différents secteurs d'être attentifs aux mises à jour de ces prévisions saisonnières qui seront faites par AGRHYMET CCR-AOS, l'ACMAD et les services météorologiques et hydrologiques nationaux, tout au long de la saison.

